



# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

## Exercice 2024

---

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



### **Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin**

70 rue Charles de Gaulle  
68550 SAINT-AMARIN  
Tél 03 89 82 60 01  
Courriel : [contact@ccvsa.fr](mailto:contact@ccvsa.fr)  
[www.ccvsa.fr](http://www.ccvsa.fr)

## Les chiffres du service d'eau potable

### Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

#### Territoire

5 932 abonnés

15 communes desservies : Fellingring, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesslering, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès, Wildenstein

12 320 habitants desservis

#### Exploitation

En affermage depuis le  
01/09/2021 par SAUR

SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La Communauté de Communes garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

#### Production

655 872 m<sup>3</sup> produits (année  
calendaire)

678 472 m<sup>3</sup> (volume produit  
entre les dates barycentres  
ramenées à 365 jours)

La CCVSA dispose de nombreuses ressources propres :  
73 sources, 3 forages et 1 prise d'eau ont fourni 655 872 m<sup>3</sup>  
d'eau traitée (année calendaire)

#### Distribution

164,2 km de réseau

471 810 m<sup>3</sup> consommés

Les abonnés ont consommé 471 810m<sup>3</sup> en 2024, soit en moyenne  
105 litres par habitant et par jour.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en  
eau de service, le rendement du réseau est de 73,8%.

#### Qualité

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la CCVSA est  
globalement de bonne qualité.

99,6% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et  
100% au niveau physico-chimique.

#### Prix

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un  
prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera  
459,85 € en 2025 (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2025, toutes  
taxes comprises) avec une évolution de 3,55 % du prix par rapport  
à 2024.

Sur ce montant, 48,7% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et  
le fonctionnement, 32,2% reviennent à la collectivité pour les  
investissements et les taxes s'élèvent à 19,1%.

## SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Présentation générale du service.....</b>	<b>5</b>
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
1.2. Mode de gestion du service.....	6
1.3. Les ressources en eau.....	7
1.4. Le réseau de distribution.....	7
1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise.....	7
1.4.2. Le réseau et les branchements.....	8
1.4.3. Les compteurs.....	9
<b>2. Bilan et perspectives.....</b>	<b>9</b>
2.1. Les faits marquants de l'exercice.....	9
2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service.....	11
<b>3. Indicateurs techniques.....</b>	<b>14</b>
3.1. Volumes mis en distribution.....	14
3.2. Volumes consommés et rendement.....	14
3.3. La qualité de l'eau.....	15
3.4. Les clients et les volumes facturés.....	16
3.4.1. Le service aux abonnés.....	16
3.4.2. Le recouvrement.....	16
3.4.3. Réclamations clients.....	17
3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages.....	17
3.5.1. Consommation en électricité et réactifs.....	17
3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution.....	17
3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable.....	18
3.7. Les opérations de renouvellement.....	19
3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques.....	19
3.7.2. Renouvellement de compteurs.....	21
3.7.3. Renouvellement des branchements.....	22
3.7.4. Renouvellement des canalisations.....	22
3.7.5. Renouvellement des accessoires réseaux.....	22
3.8. Les investissements.....	23
3.8.1. Les opérations réalisées par le Délégataire.....	23
3.8.2. Les opérations réalisées par la Collectivité.....	23
3.8.3. Zoom sur les branchements en plomb.....	24
3.8.4. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	24
3.8.5. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés pour 2024.....	24
<b>4. Indicateurs financiers.....</b>	<b>24</b>
4.1. Les tarifs.....	24
4.2. La facture d'eau 120 m <sup>3</sup> .....	25
4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire.....	28
4.4. Le budget annexe Eau Potable.....	30
4.4.1. Les recettes d'exploitation.....	30
4.4.2. Le financement des investissements en 2024.....	30
4.4.3. Etat de la dette du service.....	31
4.4.4. Amortissements réalisés en 2024.....	31
4.4.5. Opérations de coopération décentralisée.....	31

<b>5. Les indicateurs de performance .....</b>	<b>32</b>
5.1. Indicateurs descriptifs .....	32
5.2. Indicateurs de performance .....	33
<b>ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....</b>	<b>36</b>

## Préambule

---

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

## 1. Présentation générale du service

---

### 1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin assure les compétences suivantes :

- Production
- Protection du point de prélèvement
- Traitement
- Transport
- Stockage
- Distribution

Le service public d'eau potable dessert 12 320 habitants et 5 886 abonnés au 31 décembre 2024.

Commune	Nombre d'abonnés Eau Potable 2022	Nombre d'abonnés Eau Potable 2023	Nombre d'abonnés Eau Potable 2024	Evolution du nombre d'abonnés Eau Potable (%)
FELLERING	735	735	738	0,4%
GEISHOUSE	288	290	294	1,4%
GOLDBACH - ALTENBACH	165	173	176	1,7%
HUSSEREN - WESSERLING	531	534	534	0,0%
KRUTH	463	466	470	0,9%
MALMERSPACH	230	226	226	0,0%
MITZACH	187	187	189	1,1%
MOLLAU	189	195	195	0,0%
MOOSCH	763	771	782	1,4%
ODEREN	551	550	556	1,1%
RANSPACH	383	384	391	1,8%
SAINT-AMARIN	1000	1004	1007	0,3%
STORCKENSOHN	102	108	109	0,9%
URBES	217	221	223	0,9%
WILDENSTEIN	100	98	96	-2,0%
<b>TOTAL</b>	<b>5904</b>	<b>5942</b>	<b>5986</b>	<b>0,7%</b>

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la société SAUR.

Le contrat d'affermage avec SAUR est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour une durée de 8 ans. Son échéance était fixée au 31 août 2029. Un avenant n°1 a été délibéré le 28 juin 2022 afin de réajuster quelques dispositions contractuelles.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production d'eau potable
- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

Le périmètre d'affermage est défini par les limites des territoires des quinze communes formant la Communauté de Communes de Saint-Amarin, à l'exception du secteur Markstein-Grand Ballon et du puits de la Communauté de Communes du Pays de Thann (Gehren).

### 1.3. Les ressources en eau

L'eau distribuée sur le périmètre intercommunal provient des ressources suivantes :

Ressources en eau	Localisation	Type	Traitement / caractéristiques	Capacité de pompage (m <sup>3</sup> /h)	Problématiques éventuelles
Forage FELLERING	FELLERING	Eau de nappe	Neutralite + chlore liquide / profondeur forage : 70m	90	Traitement de reminéralisation
Forage ODEREN	ODEREN	Eau de nappe	Chlore liquide / profondeur forage : 15m	35	
Tunnel URBES	URBES	Eau de source	Stockage de l'eau dans un ancien tunnel ferroviaire	140	Forte concentration en arsenic
Unité de filtration MOOSCH	MOOSCH	Eau de surface (ruisseau)	Ultra filtration + chlore liquide / filtration automatisée	20	
Sources de montagnes	CC St Amarin	Eau de sources	Désinfection au chlore liquide pour la plupart / 72 sources	Variable	

Il n'y pas d'interconnexion du réseau avec celui de collectivités voisines.

Le forage de Wildenstein est hors service et a été déconnecté physiquement du réseau par la pose d'une plaque pleine.

### 1.4. Le réseau de distribution

#### 1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise

Le réseau d'eau potable comprend 33 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité totale s'élève à 6 600 m<sup>3</sup>.

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
FELLERING	3	755
GEISHOUSE	2	350
GOLDBACH - ALTENBACH	4	70
HUSSEREN - WESSERLING	2	800
KRUTH	3	700
MALMERSPACH	1	120

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
MITZACH	2	320
MOLLAU	3	150
MOOSCH	2	800
ODEREN	3	620
RANSPACH	1	300
SAINT-AMARIN	3	1000
STORCKENSOHN	1	250
URBES	1	220
WILDENSTEIN	2	120
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>6 600</b>

Le réseau comprend également 11 stations de surpression.

*Note : la synthèse SAUR p26 du RAD ne mentionne que 9 installations de surpression.*

#### 1.4.2. Le réseau et les branchements

	2023	2024	Evolution (%)
<b>Longueur du réseau, hors branchements (km)</b>	<b>164,6</b>	<b>164,2</b>	<b>-0,2%</b>
Nombre de vannes	1290	1297	<b>0,5%</b>
Nombre de prises et poteaux incendie	887	886	<b>-0,1%</b>
Nombre de ventouses et vidanges	301	303	<b>0,7%</b>

L'année 2024 est très semblable à l'année 2023.

Le réseau est majoritairement en fonte :

	Linéaire de réseau (km)			
	2023	%	2024	%
Fonte	150,6	91,6%	150,40	91,7%
PE	7,14	4,3%	7,14	4,4%
PVC	6,06	3,7%	6,06	3,7%
Béton	0	0,0%	0	0,0%
Autres/non connu	0,57	0,3%	0,5	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>164,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>164,10</b>	<b>100,0%</b>

### 1.4.3. Les compteurs

SAUR a renouvelé 235 compteurs en 2024.

23,7% du parc des compteurs des abonnés a un âge supérieur ou égal à 15 ans et 48,6% ont moins de 5 ans. Le parc compteur est renouvelé régulièrement, de telle sorte qu'à la fin du contrat, 80% des compteurs aient un âge inférieur à 12 ans révolus, et qu'aucun compteur n'ait plus de 15 ans révolus.

	Nombres de compteurs 2023	%	Nombres de compteurs 2024	%
0 à 4 ans	2816	47,4%	2909	48,6%
5 à 9 ans	577	9,7%	638	10,7%
10 à 14 ans	1120	18,8%	1021	17,1%
15 à 19 ans	604	10,2%	664	11,1%
plus de 20 ans	825	13,9%	753	12,6%
<b>TOTAL</b>	<b>5942</b>	<b>100,0%</b>	<b>5985</b>	<b>100,0%</b>

SAUR précise les données suivantes :

- 5 652 branchements avec consommation
- 5 986 branchements en service
- 334 sans consommation

## 2. Bilan et perspectives

### 2.1. Les faits marquants de l'exercice

#### QUALITE D'EAU

L'année 2024 comme 2023 a été moins marquée par de fortes chaleurs. Les autorités préfectorales n'ont pas notifié de restrictions d'usage de la consommation en eau. Le suivi de la production et de la qualité de l'eau prélevée au milieu naturel reste cependant un enjeu majeur de la délégation du service.

À la suite des échanges avec la CCVSA, SAUR a finalisé l'installation d'équipement de mesure de débit sur les 17 ressources du périmètre de la délégation. Un complément de 8 équipements mobiles de mesure sera installé sur d'autres ressources à suivre. La CCVSA continue de réaliser des travaux importants sur les réservoirs de stockage pour préserver et maintenir son patrimoine à niveau et répondre aux besoins du service.

Les travaux de rénovation ont commencé en fin d'année 2024 au réservoir et à la station de neutralisation de Fellingring.

Lors de ces travaux de rénovation, la mise en place d'équipements de traitement UV a été privilégiée pour limiter la désinfection au chlore.

La désinfection UV sera à terme mise en service sur les réservoirs de et Fellingring ZB. La désinfection UV est en service sur Wildenstein, Goldbach, Oderen ZH Storckensohn, et Frenz et Ranspach.

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme à 99,6 % par rapport aux limites de qualité bactériologique et 100 % sur le paramètre physico-chimique. Le détail des analyses et les commentaires sont présentés à partir de la page 89 du rapport.

Il est à noter une évolution de la réglementation relative au PFAS.

Les travaux relatifs à la mise en œuvre d'une nouvelle unité de production d'eau potable au niveau de la ressource du tunnel d'Urbès ont commencé au mois d'octobre. L'objectif étant de finaliser la construction de la station pour une mise en production début d'année 2026.

## **RESEAU DE DISTRIBUTION ET RENDEMENT**

L'étude de gestion patrimoniale des réseaux a été validée par les financeurs. La CCVSA a ainsi lancé une consultation d'entreprises à l'automne 2024. Le marché à bon de commande pluriannuel a été attribué et les premiers travaux de renouvellements des réseaux et branchements ont commencé en fin d'année 2024 par la rue de la gare et la rue des vergers à Husseren-Wesserling.

En 2024, SAUR a procédé aux réparations de 25 fuites sur canalisations et 27 fuites sur branchements.

30 branchements ont été renouvelés de façon préventive à Husseren Grand rue en utilisation du fond travaux, et 8 renouvellements supplémentaires de branchements préventifs ont été réalisés via le fond renouvellement branchement.

Les différentes campagnes de recherches de fuites ainsi que le suivi quotidien des volumes mis en distribution dans le réseau ont permis de détecter ces fuites. Un plan d'action rendement a également été présenté à la CCVSA pour permettre de répondre aux exigences contractuelles. En 2024, ce contrat a été mis dans le plan d'action des contrats prioritaires comprenant un suivi spécifique par la cellule expertise hydraulique afin d'accompagner le service exploitation.

Les indicateurs de performance du réseau poursuivent leur amélioration cette année pour atteindre :

- l'ILP d'une valeur de 2.97 m3/j/km
- un rendement de réseau à 73.8 %

Ces indicateurs correspondent aux attentes contractuelles soit pour l'année 2024 un ILP < à 3.39 m3/j/km et un rendement minimal de 72.7 %.

Les volumes mis en distribution 678 472 m3 sont en baisse de 9% par rapport à l'année 2023. Au cumul des exercices 2023 et 2024 les volumes introduits dans le réseau ont diminué de 17.7 %, soit 816 653 m3 en 2023 à 678 472 m3 en 2024.

En moyenne, 1 859 m3 sont distribués quotidiennement dans le réseau de distribution représentant ainsi une baisse de 184 m3/jour par rapport à 2023. Au cumul depuis l'année 2022, 378 m3/jour n'ont pas été introduits dans le réseau de distribution de la Communauté de Communes.

Le volume consommé suit également la même tendance avec une diminution de 5 % cette année. Ainsi 471 810 m3 ont été consommés par les abonnés du service. A noter que les volumes consommés du service sont à présent en dessous de la donnée du Compte d'Exploitation Prévisionnel qui a été projeté à 522 228 m3 de moyenne annuelle sur la durée du contrat.

Cette tendance baissière est constatée au niveau national et ce phénomène devrait se poursuivre pour les années à venir.

A noter que l'évolution de ces indicateurs de performances du réseau impacte la consommation énergétique du service. L'année 2024 totalise une consommation globale de 153 896 KW en comparaison au 185 206 KW consommés en 2023.

## **CLIENTELE**

La relève des compteurs a été réalisée au mois de juillet.

On observe une stabilisation (+ 0.7%) du nombre de branchements à 5 986 unités actifs.

Le nombre d'abonné évolue sensiblement de 0.59 % avec 5 932 abonnés en 2024. Ceci correspond à la valeur la plus importante depuis le début du contrat.

A noter que le nombre de branchement avec consommation est de 5 652 en rapport aux 5 986 branchements du service, soit 334 (6%) sans consommation. Cet indicateur évolue à la hausse en rapport à l'année 2023. (274)

Le taux d'impayé du service baisse cette année sous les 2% pour atteindre 1.89 %. Le suivi et les propositions de mise en œuvre d'échéancier ont permis de faire évoluer cet indicateur favorablement.

## **ETUDES ET SECURITE**

L'ensemble des travaux concessifs ont été réalisés et réceptionnés par la Communauté de Communes.

SAUR a un engagement réglementaire et contractuel important concernant la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). La démarche a été suivie en 2024 dans l'objectif de finaliser l'analyse des risques sur 5 UDI. A présent il reste la mise en œuvre du plan d'action à réaliser. Cette étude est réalisée en partenariat avec les Services de Communauté de Communes et les élus pour permettra d'identifier les dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution de l'eau.

## **LA MAINTENANCE**

26 opérations de renouvellement ont été réalisées pour garantir la continuité de service et fiabiliser le patrimoine des installations de la Communauté de Communes.

Ces opérations ont été valorisées pour un montant de 57 634 €. Elles se décomposent en opérations non programmées pour un montant de 14 829 € et programmées pour 40 458 €.

Le détail de ces opérations est validé en concertation avec les services de la Communauté de Communes via un portail d'échanges partagé.

## **2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service**

### **PRODUCTION ET QUALITE D'EAU**

Dans le cadre de la maîtrise des ressources en eau et en complément de l'application EMI mise en œuvre par SAUR et exploitée sur les deux forages, SAUR a mis en œuvre sur la

durée du contrat des équipements de mesure de débit sur 17 captages. Ces travaux ont été finalisés en 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre des DUP, la CCVSA devra mettre en œuvre des clôtures pour matérialiser et protéger les périmètres immédiats des captages.

À la suite de plusieurs chutes de pierres au niveau de la falaise de la ressource du tunnel d'Urbes, des travaux de mise en sécurité devront être réalisés.

### **GOLDBACH RESERVOIR MOULIN**

Dans le cadre des travaux pluriannuels de la CCVSA, la suppression de cette bache avec alimentation du hameau via le réservoir de Goldbach sera réalisée. Ces travaux permettront de supprimer l'exploitation du réservoir Moulin et sécuriser la qualité de l'eau distribuée

### **STORCKENSOHN**

Création d'un réseau surpressé pour alimenter les abonnés situés au-dessus du réservoir actuellement alimentés par de l'eau non traitée.

### **SAUWAS**

Déconnecter le branchement de 3 abonnés alimentés via le réservoir SAUWAS 3.

### **SECURITE**

Pour donner suite à la présentation de l'étude diagnostique des risques de chutes et des risques de malveillances, la CCVSA devra procéder à des travaux de mise en conformité des ouvrages dans le cadre de son programme de travaux de réhabilitation.

### **RESEAU DE DISTRIBUTION**

Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable du service ne disposent pas d'équipements d'analyse de Chlore. La variabilité de la qualité des eaux prélevées ne sécurise pas ainsi la bonne maîtrise de la qualité de l'eau distribuée. La volonté de limiter la chloration de l'eau distribuée ne doit pas pour autant limiter la possibilité de maîtriser et alerter en continu l'exploitant. Un analyseur de chlore doit être installé sur le réservoir d'Husseren suite à la mise en service de la nouvelle unité de production.

Les travaux suivants sont à planifier par SAUR dans le cadre du fond travaux canalisation :

- Année 2025 : Wildenstein chemin Hasenloch renouvellement de la canalisation fonte sur 100 ml et 5 branchements

Une étude de proposition des réseaux à renouveler est présentée chaque année à la CCVSA

Les travaux listés dans le tableau suivant ont débuté en fin d'année 2024 dans le cadre du plan travaux permettant l'amélioration des pertes en eau de la CCVSA.

Origine gain	Zone	Gain (m3/an)	Sous total (m3/an)	Gain en r%
Secto	6804ZS001 Moosch	306	1264	0,11%
Secto	6804ZS012 St Amarin zone basse	816		
Secto	6804ZS036 Fellingring Zone Basse	92		
Secto	6804ZS061 Husseren	49		
Pression	6804ZS048 Kruth Frenz	428	34469	3,14%
Pression	6804ZS049 Wildenstein	2936		
Pression	6804ZS044 Kruth	415		
Pression	6804ZS039 Oderen Basse	7044		
Pression	6804ZS036 Fellingring Zone Basse	5529		
Pression	6804ZS032 Storckensohn	5269		
Pression	6804ZS005 Malerspach zones haute et basse	2700		
Pression	6804ZS006 Malerspach St Amarin	5669		
Pression	6804ZS001 Moosch	3099		
Pression	6804ZS052 Geishouse Bas	368		
Pression	6804ZS054 Goldbach	1011		
Gpat	6804ZS044 Kruth	16297		
Gpat	6804ZS061 Husseren	25415		
Gpat	6804ZS001 Moosch	5213		
Gpat	6804ZS039 Oderen Basse	7054		
Gpat	6804ZS036 Fellingring Zone Basse	7437		
Gpat	6804ZS032 Storckensohn	8208		
Gpat	6804ZS024 Storckensohn Urbes	4267		
Gpat	6804ZS033 Ranspach	2678		
Gpat	6804ZS011 St Amarin Fistelhauser	4813		
Gpat	6804ZS012 St Amarin zone basse	11231		
Gpat	6804ZS019 Husseren Chalets	2062		
Gpat	6804ZS026 Mollau Zone Basse	6236		
Gpat	6804ZS043 Oderen Distrib Chalets	8504		
Gpat	6804ZS057 Fellingring Pompage ZH	1737		
Gpat	6804ZS059 Mitzach bas	18362		
Gpat	6804ZS017 Mitzach haut	6944		
Gpat	6804ZS054 Goldbach	6475		
<b>TOTAL</b>			<b>178 667</b>	<b>20,13%</b>

### 3. Indicateurs techniques

#### 3.1. Volumes mis en distribution

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Volumes produits	816 653	745 569	678 472	-9,0%
- Sources	408 882	380 201	403 559	6,1%
- Tunnel Urbes	193274	135 483	125620	-7,3%
- Forage de Felling	147 686	189 088	134 319	-29,0%
- Forage d'Oderen	62 048	36 501	10 850	-70,3%
- Usine UF de Moosch (prise d'eau en ruisseau)	4 750	4 296	4 124	-4,0%
Volumes importés	0	0	0	
Volumes exportés	0	0	0	
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>816 653</b>	<b>745 569</b>	<b>678 472</b>	<b>-9,0%</b>

SAUR explique que la baisse sur le forage d'Oderen est liée au fait qu'il ne sert qu'en secours si les sources ne produisent plus assez, ce qui n'est pas le cas en 2024 (année pluvieuse). Pour Felling, la baisse est liée à l'amélioration des Volumes Mis en Distribution grâce à une meilleure maîtrise des pertes en eaux.

#### 3.2. Volumes consommés et rendement

	2022	2023	2024	Evolution (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	816 653	745 569	678 472	-9,0%
<b>Volumes comptabilisés</b>	518 922	496 677	471 810	-5,0%
Volumes consommés sans comptage	14 210	12 463	15 300	22,8%
Volume de service	12 343	13 500	13 620	0,9%
<b>Volumes consommés autorisés</b>	577 155	522 640	500 730	-4,2%
<b>Indice de consommation (m3/jour/km)</b>	9,7	8,7	8,3	-4,1%

<b>Indice de perte (m3/jour/km)</b>	4,02	3,71	2,97	-20,0%
<b>Rendement brut du réseau (V consommé/ V mis en distribution, %)</b>	<b>66,8%</b>	<b>70,1%</b>	<b>73,8%</b>	5,3%

*Les volumes ont été ramenés à 365 jours*

Le rendement observé en 2024 est 73,8%, en hausse notable par rapport à la valeur consolidée de 2023. Selon le contrat, le rendement attendu était de 73,2% pour 2024.

Ce rendement est supérieur au niveau de rendement imposé par la loi Grenelle 2 (65% + ILC/5 soit 66,66%).

SAUR expose que l'augmentation des volumes consommés sans comptage est liée à la réalisation d'un comptage plus précis en 2024, rendu possible grâce à la pose de 5 compteurs pour estimer ces indicateurs, alors qu'avant, ces volumes suivaient les indicateurs de l'ASTEE.

### 3.3. La qualité de l'eau

#### L'eau mise en distribution :

<b>ANALYSES</b>	<b>Microbiologiques</b>	<b>Physico chimiques</b>
Nombre de prélèvements ARS	41	41
Nombre de prélèvements non conformes	1	0
Taux de conformité	97,6%	100,0%

14/08/2024 : non-conformité Entérocoques – E. Coli au réservoir de Goldbach

#### L'eau distribuée :

L'eau distribuée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les taux de conformité sur l'eau distribuée sont les suivants (indicateurs calculés uniquement sur les paramètres avec une limite de qualité) :

<b>ANALYSES</b>	<b>Microbiologiques</b>	<b>Physico chimiques</b>
Nombre de prélèvements ARS	229	229
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

### 3.4. Les clients et les volumes facturés

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Nombre de clients	5 904	5 942	5 986	0,74%
Volumes facturés	518 922	496 677	471 810	-5,01%
Volume dégrèvé	6 204	2 515	22 720	803,38%
Volume moyen facturé (m3/client)	87,9	83,6	78,8	-5,70%

SAUR précise que sur 2024, il y a eu un cas de dégrèvement de plus de 9 000 m<sup>3</sup>, qui fausse l'appréciation de cet indicateur.

#### 3.4.1. Le service aux abonnés

	2023	2024	Evolution (%)
Nombre d'appels téléphoniques	2 494	2 128	-14,68%
% du nombre de clients	42%	34%	-19,05%
Nombre de courriers	350	221	-36,86%
% du nombre de clients	6%	4%	-37,26%
Nombre de contacts internet	1 039 internet 47 espace client	919	-15,00%
% du nombre de clients	18%	15%	-16,67%
Nombre de visites physiques	214	289	35,05%
% du nombre de clients	3,6%	4,9%	34,18%

Seules les visites physiques sont en hausse cette année.

Cette augmentation s'explique par la présence d'une chargée de clientèle tous les mercredis à Husseren depuis fin 2023.

#### 3.4.2. Le recouvrement

	2023	2024	Evolution (%)
<b>Nombre d'échéanciers</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>-23,73%</b>
Taux d'échéanciers	1,0%	1,0%	0,00%
<b>Nombre de demande de dégrèvement</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>0,00%</b>

Nombre de demandes acceptées	10	13	30,00%
<b>Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>-8,25%</b>
Montant des créances > 6 mois	NC	NC	

Le taux d'impayés diminue légèrement et reste globalement stable, sous la moyenne nationale de 2,45% (source SISPEA – valeur janvier 2024).

### 3.4.3. Réclamations clients

74 réclamations ont été reçues en 2024, dont 11 réclamations écrites (mail ou courrier) :

Catégorie	Nombre de réclamations	Nombre de réclamations
Produit	1	4
Qualité du service	31	38
Facturation/encaissement	32	32
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>74</b>

Le nombre de réclamations concernant la facturation est le même en 2023 et 2024.

Il y en a 3 de plus concernant la catégorie « produit » et 7 de plus concernant la qualité du service.

## 3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages

### 3.5.1. Consommation en électricité et réactifs

Consommations	2022	2023	2024
Electricité (kWh)	192 095	185 206	153 896
Javel (L)	3200	4 750	3 200
Neutralite (T)	8	4	3

### 3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2023	2024	Evolution (%)
<b>Réparation sur le réseau de distribution</b>			
branchement	41	36	-12,20%
canalisation	22	35	59,1%
compteurs	0	237	-
<b>Mise à niveau de bouches à clés</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>300,00%</b>

<b>Recherches de fuites (km)</b>	<b>650</b>	<b>800</b>	23,08%
<b>Nombre d'interventions en astreinte sur le réseau</b>	76	82	7,89%

### **3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable**

Cet indicateur réglementaire est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007. Le calcul de l'indicateur est le suivant :

P103.2B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux				
Condition d'acquisition	Code SISPEA	Descriptif	Résultats	Note
<b>PARTIE A : Plan des réseaux</b>				
Sur 10 points	VP.236	Existence d'un plan du réseau d'eau potable pour l'année 2024	OUI	10 points
Sur 5 points	VP.237	Mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	OUI	5 points
<b>Total Partie A : (Sur 15 points)</b>			<b>15 points / 15 points</b>	
<b>PARTIE B : Inventaire des réseaux</b>				
	VP.238	Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	OUI	
	VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	OUI	
Si les 2 conditions précédentes sont « Oui » alors les indicateurs suivants ont 10 points chacun. Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ; >95%=5 points				
Sur 15 points	VP.239	<b>Pourcentage de connaissance des informations structurelles</b>	99,59%	15 points
		- Linéaire de réseau d'eau potable avec diamètre / matériau renseigné pour l'année 2024	163,521	Km
Sur 15 points	VP.241	<b>Pourcentage de connaissance de l'âge des canalisations</b>	99,37%	15 points
		- Linéaire de réseau d'eau potable avec période de pose renseignée pour l'année 2024	163,161	Km
Pour évaluer :		- Linéaire total de réseau d'eau potable pour l'année 2024	164,188	Km
<b>Total Partie B : (Sur 30 points)</b>			<b>30 points / 30 points</b>	
<u>Pour comptabiliser le total de la partie B, la partie A doit être à 15 points</u>				
<b>PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux</b>				
Sur 10 points	VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.243	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.244	Localisation des branchements du réseau d'eau potable	NON	0 points
Sur 10 points	VP.245	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.246	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.247	Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	OUI	10 points
Sur 10 points (conditionnel)	VP.248	<b>Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations</b>	Si les 2 conditions suivantes sont « Oui »	10 points
		- Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable	OUI	
		- Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable	OUI	
Sur 5 points	VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	OUI	5 points
<b>Total Partie C : (Sur 75 points)</b>			<b>65 points / 75 points</b>	
<u>Pour comptabiliser le total de la partie C, la somme des parties A+B doit être à minima de 40 points</u>				
	P103.2B	VALEUR DE L'INDICE	110 points / 120 points	

### 3.7. Les opérations de renouvellement

#### 3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques

Le réalisé SAUR pour 2024 est le suivant :

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2024	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
Production Fellingring	Compteur n°21 Forage Fellingring	Renouvellement complet du matériel	29/10/2024	1 025
Production Fellingring	Pompe immergée	Renouvellement complet du matériel	14/06/2024	5 858
Réservoir Goldbach	Anti-bélier	Renouvellement complet du matériel	06/03/2024	1 133
Réservoir Goldbach	Sécheur d'air	Renouvellement complet du matériel	14/03/2024	2 636
Réservoir Goldbach	Coffret électrique UV	Remplacement de composants ou rénovation	19/03/2024	737
Réservoir Goldbach	Pompe 1	Renouvellement complet du matériel	13/02/2024	879
Réservoir Goldbach	Vanne (x4)	Renouvellement complet du matériel	18/01/2024	183
Réservoir Goldbach	Moteur 1	Renouvellement complet du matériel	19/01/2024	660
Pompage Husseren	Compteur huss-storc n°20b	Renouvellement complet du matériel	17/07/2024	879
Pompage Husseren	Compteur liaison storc-huss n°20a	Renouvellement complet du matériel	17/07/2024	879
Réservoir Kruth - Centre	Sonde cuve droite	Renouvellement complet du matériel	17/02/2024	660
Réservoir Kruth - Centre	Sonde cuve gauche	Renouvellement complet du matériel	17/02/2024	660
Réservoir Kruth - Sauwas 2	Sofrel	Remplacement de composants ou rénovation	24/08/2024	429
Chambre de régulation Malmerspach	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	10/07/2024	4 393
Réservoir Mollau - Kuhlbach (zb)	Télésurveillance	Remplacement de composants ou rénovation	02/01/2024	1 181
Réservoir Moosch - nr	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	05/04/2024	4 393
Réservoir Moosch - nr	télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	11/01/2024	4 393
Réservoir Moosch - nr	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	19/02/2024	2 636
Réservoir Moosch - ar	Pompe doseuse	Renouvellement complet du matériel	26/01/2024	1 757

Réservoir Moosch - ar	ballon anti-bélier 300l*	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	780
Réservoir Moosch - ar	Capteur de pression	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	660
Réservoir Moosch - ar	Manomètre	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	80
Réservoir Moosch - ar	Poire de niveau (x3)	Renouvellement complet du matériel	15/05/2024	439
Réservoir Moosch - ar	Armoire de commande pompes	Renouvellement complet du matériel	16/10/2024	2 335
Réservoir Moosch - ar	Pompe 1 variateur embarqué	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	1 318
Réservoir Moosch - ar	Pompe 2 variateur embarqué	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	1 318
Réservoir Moosch - ar	Vanne 1 depart camping dn65	Renouvellement complet du matériel	19/07/2024	220
Réservoir Moosch - ar	Vanne 2 avant surpression dn65	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	220
Réservoir Moosch - ar	Flexibles de raccordement - (antivibratoire)	Renouvellement complet du matériel	24/10/2024	250
Réservoir Oderen - zh	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	22/05/2024	3 515
Réservoir Ranspach	Pompe doseuse javel + bac	Renouvellement complet du matériel	26/01/2024	1 757
Réservoir Ranspach	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	11/01/2024	2 636
Réservoir Storckensohn	Pompe doseuse javel + bac	Renouvellement complet du matériel	30/01/2024	1 757
Réservoir Urbes	Pompe doseuse javel + bac	Renouvellement complet du matériel	15/02/2024	1 757
Réservoir Wildenstein 300 M3	Pompe surface 2	Renouvellement complet du matériel	06/02/2024	3 222
<b>Total</b>				<b>57 634</b>

### 3.7.2. Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2022	2023	2024	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	1 238	1 400	235	-83,2%
% du parc compteur	20,8%	23,7%	4,0%	-83,2%

## 3.7.3. Renouvellement des branchements

Renouvellement des branchements	2022	2023	2024	Evolution (%)
Nombre de branchements réalisés	16	20	19	-5,0%
Nombre de branchements supprimés	0	0	0	
Nombre de branchements renouvelés	45	41	35	-14,6%
dont branchements en plomb	0	0	0	

## 3.7.4. Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2022	2023	2024	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées	347	375	120	-100,0%
Nombre de branchement renouvelés en préventif	-	-	30	-

## 3.7.5. Renouvellement des accessoires réseaux

Renouvellement des accessoires de réseau	2022	2023	2024	Evolution (%)
Vannes	5	5	2	-60%
Organes divers	1 réducteur	0	2	-

## 3.8. Les investissements

### 3.8.1. Les opérations réalisées par le Déléguataire

L'ensemble des travaux d'investissement contractuels sont finalisés et réceptionnés :

Commune	Nature des Travaux	Montant €/HT	Date butoire contractuelle de Réalisation	Date effective de Réalisation
Kruth	Pose d'un stabilisateur de pression – Frenz, Parking du Refuge	36 773,47		29/04/2024
	Installation de sondes de niveaux pour suivre le débit des sources (68% d'avancement)	39 952,50		24/10/2024
	Etude sur les unités de neutralisation	6 882,33		11/12/2024

### 3.8.2. Les opérations réalisées par la Collectivité

En 2024, la Communauté de Communes a réalisé des travaux pour 781 272,91 €.

Investissements réalisés en 2024	Montant total HT
ODEREN – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Fossé	739,99 €
SAINT-AMARIN – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Cerf	739,99 €
FELLERING – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue Baechel	504,90 €
FELLERING – Pose d'un déshumidificateur au réservoir de Fellingring Zone Haute	3 983,38 €
HUSSEREN-WESSERLING – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Chauvelin	504,90 €
STORCKENSOHN – Renouvellement du poteau incendie, rue de Mollau	690,65 €
GEISHOUSE – Pose d'une vanne sur poteau incendie, 4 rue de Saint-Amarin	1 711,67 €
MITZACH – Renouvellement du poteau incendie, 120 Grand'Rue	684,13 €
MOOSCH – Pose d'un clapet anti-retour au réservoir	984,00 €
WILDENSTEIN/KRUTH (interconnexion) – Poste de chloration autonome	4 782,15 €
Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration en eau potable	9 640,00 €
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du réservoir de Fellingring Zone basse + publication du marché	9 575,00 €
<b>ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE</b>	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	52 324,74 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	32 552,24 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	56 636,21 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	110 336,58 €
Marché de travaux au Tunnel d'Urbès + maîtrise d'œuvre	442 997,38 €
Accord-cadre – Amélioration du rendement et extension de réseau – Bon de commande 1 – Travaux Husseren rue de la Gare et rue des Vergers	51 885,00 €
<b>Total</b>	<b>781 272,91 €</b>

### 3.8.3. Zoom sur les branchements en plomb

Aucun branchement en plomb connu n'est recensé sur la Communauté de Communes en 2024.

### 3.8.4. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

L'étude de gestion patrimoniale réalisée par SAUR en 2023 a permis d'établir en 2024 un plan d'action travaux en vue d'améliorer le rendement dans les prochaines années. Dans ce contexte, le chantier rue de la Gare à Husseren a été réalisé, ainsi que l'attribution à SAUR travaux du chantier de réhabilitation du réservoir de Fellingring qui aura lieu en 2025. En complément de cet objectif, l'aspect qualité de l'eau sera également amélioré dans les prochaines années avec la mise en service des stations de traitement de Fellingring (reminéralisation) et Urbès (traitement de l'arsenic et reminéralisation).

En vue d'améliorer les performances environnementales et de respecter l'évolution législative, SAUR est en train de renouveler son parc de véhicule pour atteindre 30% d'électrique dans les prochaines années.

SAUR précise qu'effectivement, la Loi LOM (Loi d'orientation des mobilités), promulguée le 24/12/2019 en France et renforcée par la Loi de Finance 2025, prévoit de renforcer l'électrification des parc automobiles de plus de 100 véhicules. Une taxation progressive a été actée en 2025 imposant des quotas de renouvellement en électrique :

- 10% en 2022
- 20% en 2024
- 35% en 2027
- 50% en 2030

L'objectif est d'anticiper 2040, la loi prévoit l'arrêt de la vente de véhicules légers thermiques neufs.

### 3.8.5. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés pour 2024

Aucun

## 4. Indicateurs financiers

### 4.1. Les tarifs

	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2025
<b>Part Collectivité</b>			
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,6482 €	1,2322 €	1,2322 €

<b>Part Délégitaire</b>			
Frais d'accès au service - sans déplacement	42,88€	46,86 €	
- frais de déplacement	69,68 €	76,15 €	
Part fixe (€ HT/an) <i>Compteur DN 15/20 mm</i>	77,72 €	84,94 €	85,79 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	1,0431 €	1,1399 €	1,1514 €
<b>Taxes et redevances</b>			
TVA	5,50%	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0778 €	0,0778 €	0,0778 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €	
Consommation part Performance EP			0,0660 €
Consommation part Consommation EP			0,3900 €

## 4.2. La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>

	au 01/01/2024		au 01/01/2025		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>					
<b>Terme fixe annuel</b>					
<b>Part du Délégitaire</b>	84,94	84,94 €	85,79	85,79 €	1,00%
<b>Consommation</b>					
<b>Part du Délégitaire</b>	1,1399	136,79 €	1,1514 €	138,17 €	1,01%
<b>Part de la Collectivité</b>	1,2322	147,86 €	1,2322 €	147,86 €	0,00%
<b>Organismes publics</b>					
<b>Redevance de prélèvement</b>	0,0778	9,34 €	0,0778 €	9,34 €	-0,04%
<b>Redevance de pollution</b>	0,3500	42,00 €			-100,00%
<b>Consommation part Performance EP</b>			0,0660 €	7,92 €	
<b>Consommation part Consommation EP</b>			0,3900 €	46,80 €	
<b>Total HT</b>		<b>420,93 €</b>		<b>435,88 €</b>	<b>3,55%</b>
TVA à 5,50%		23,15 €		23,97 €	3,55%
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>444,08 €</b>		<b>459,85 €</b>	<b>3,55%</b>

<b>Soit le m<sup>3</sup></b>	<b>3,70 €</b>	<b>3,83 €</b>	<b>3,55%</b>
------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 459,85 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2025 contre 444,08 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une augmentation de 3,55% liée à l'actualisation des tarifs.

La redevance pollution encore en vigueur en 2024 est remplacée par les nouvelles redevances Consommation et Performances.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	01/01/2024		01/01/2025		Evolution
Collectivité	147,86 €	33,3%	147,86 €	32,2%	0,00%
Délégataire	221,73 €	49,9%	223,96 €	48,7%	1,01%
Taxes et redevances	74,49 €	16,8%	88,03 €	19,1%	18,17%
<b>TOTAL</b>	<b>444,08 €</b>	<b>100%</b>	<b>459,85 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,55%</b>

La facture globale pour un usager qui consomme 120 m<sup>3</sup> se présente comme ci-dessous :

<b>EAU</b>	au 01/01/24		au 01/01/25		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		84,94 €		85,79 €	1,0%
Part proportionnelle délégataire	1,1399 €	136,79 €	1,1514 €	138,17 €	1,0%
Part proportionnelle Communauté de Communes	1,2322 €	147,86 €	1,2322 €	147,86 €	0,0%
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	0,0778 €	9,34 €	0,0778 €	9,34 €	0,0%
Redevance pollution (Agence de l'Eau)	0,3500 €	42,00 €	0,0000 €	0,00 €	-100,0%
Redevance Consommation EP			0,3900 €	46,80 €	
Redevance Performance réseaux EP			0,0660 €	7,92 €	
Total eau H.T.		420,93 €		435,88 €	3,6%
TVA		23,15 €		23,97 €	3,6%
<b>Total eau T.T.C</b>	<b>3,70 €</b>	<b>444,08 €</b>	<b>3,83 €</b>	<b>459,85 €</b>	<b>3,6%</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>	au 01/01/24		au 01/01/25		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		35,73 €		36,28 €	1,5%
Part proportionnelle délégataire	0,8576 €	102,91 €	0,8707 €	104,48 €	1,5%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,8832 €	105,98 €	0,8832 €	105,98 €	0,0%
Red. modernisation réseaux (Agence de l'Eau)	0,2330 €	27,96 €			-100%
Redevance Performance Système AC			0,1380 €	16,56 €	
Total assainissement H.T.		272,59 €		263,31 €	-3,4%
TVA		27,26 €		26,33 €	-3,4%
<b>Total assainissement T.T.C.</b>	<b>2,50 €</b>	<b>299,84 €</b>	<b>2,41 €</b>	<b>289,64 €</b>	<b>-3,4%</b>

Dans la réforme de 2024, les Agences de l'Eau ont instauré 3 nouvelles redevances qui remplacent les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- une redevance sur la consommation d'eau potable
- deux redevances pour performance : performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif

En revanche, les redevances de prélèvement ont été maintenues dans leur principe avec des ajustements de niveau, tout comme la redevance de pollution industrielle qui a été maintenue pour les industriels non raccordés (en rejet direct ou mixte).

Les autres redevances diverses (RPD, pêche, VNF....) ont été maintenues.

Enfin, les primes pour performance épuratoire ont définitivement été supprimées.

### 4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire

Pour 2024, K1 = 1,1833

	CARE 2024	CEP2024*k1	CEP 2024	Variation CARE / CEP*k1
<b>PRODUITS</b>	<b>1 100 600 €</b>	1 217 058 €	<b>1 028 529 €</b>	-9,6%
Exploitation du service	<b>1 019 500 €</b>	<b>1 129 324 €</b>	954 385 €	-9,7%
– abonnements	513 900 €	527 393 €	445 697 €	-2,6%
– part variable (prix au m <sup>3</sup> )	505 600 €	601 931 €	508 688 €	-16,0%
Travaux attribués à titre exclusif	53 200 €	48 063 €	40 618 €	10,7%
Investissements concessifs		0 €		
Produits accessoires	<b>27 900 €</b>	<b>39 670 €</b>	33 525 €	-29,7%
<b>CHARGES</b>	<b>1 419 700 €</b>	1 198 414 €	<b>1 012 773 €</b>	18,5%
Personnel	<b>399 800 €</b>	<b>449 817 €</b>	380 138 €	-11,1%
Énergie	<b>42 900 €</b>	<b>30 588 €</b>	25 850 €	40,2%
Réactifs	12 700 €	8 277 €	6 995 €	53,4%
Analyses	15 700 €	19 452 €	16 439 €	-19,3%
Sous-traitance	<b>133 900 €</b>	<b>48 047 €</b>	40 604 €	178,7%
Fournitures	<b>23 900 €</b>	<b>7 514 €</b>	6 350 €	218,1%
Entretien et réparations	4 700 €	5 199 €	4 394 €	-9,6%
Autres dépenses d'exploitation dont :	151 200 €	90 908 €	76 826 €	66,3%
– télécommunication, postes et télégestion	3 300 €	7 228 €	6 108 €	-54,3%
– engins et véhicules	60 900 €	54 597 €	46 140 €	11,5%
– informatique	<b>64 400 €</b>	<b>10 573 €</b>	8 935 €	509,1%
– assurance	3 000 €	6 086 €	5 143 €	-50,7%
– locations		1 775 €	1 500 €	-100,0%
– locaux	19 600 €	10 650 €	9 000 €	84,0%
Autres frais	5 000 €	22 892 €	19 346 €	-78,2%
Amortissements (inclus dans les investissements concessifs)		0 €		
Impôts locaux et taxes	24 300 €	17 038 €	14 399 €	42,6%

<b>Sous-total des charges d'exploitation</b>	<b>814 000 €</b>	699 735 €	<b>591 342 €</b>	16,3%
Redevances contractuelles	9 900 €	10 651 €	9 001 €	-7,0%
– redevance d'occupation du domaine public	0 €	1 €	1 €	-100,0%
– redevance pour frais de contrôle	9 900 €	10 650 €	9 000 €	-7,0%
Contribution des services centraux et recherche (frais de structure et frais généraux)	143 500 €	60 852 €	51 426 €	135,8%
Charges relatives aux investissements	22 500 €	11 644 €	9 840 €	93,2%
Charges relatives au fond de travaux canalisations	222 600 €	177 495 €	150 000 €	25,4%
Charges relatives au fond de travaux branchements		47 332 €	40 000 €	-100,0%
Charges relatives au fond de travaux sur le rendement de réseau			montant 50 000€ inclus aux CAPEX à la mise au point du contrat	
Dotations relatives au renouvellement des accessoires réseau	5 200 €	5 216 €	4 408 €	-0,3%
Dotations relatives au renouvellement des branchements	61 700 €	62 360 €	52 700 €	-1,1%
Dotations relatives au renouvellement des compteurs	50 900 €	51 378 €	43 419 €	-0,9%
Investissement concessifs	17 500 €	10 929 €	9 236 €	60,1%
Dotations de Gros Entretien et Renouvellement	45 800 €	46 217 €	39 058 €	-0,9%
Entretien électromécanique	7 400 €	0 €		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	18 700 €	14 604 €	12 342 €	28,0%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-319 100 €</b>	<b>18 644 €</b>	<b>15 756 €</b>	<b>-1811,5%</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0 €	4 661 €	3 939 €	-100,0%
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-319 100 €</b>	<b>13 983 €</b>	<b>11 817 €</b>	<b>-2382,0%</b>

Le Délégué affiche une perte très importante de -319 k€ par rapport à un gain attendu actualisé de 13,98 k€ (valeur CEP initial x coefficient k1).

Cette différence provient d'un écart important sur les recettes avec -110 k€ sur les recettes liées à la consommation (2024 a été une année très pluvieuse qui a indubitablement généré une réduction de la consommation) et -12 k€ sur les produits accessoires. Pour ce second point, SAUR devra fournir une explication.

Il est à noter également une forte hausse des dépenses de +221 k€ par rapport à la cible prévue dans le CEP, malgré une réduction de -50 k€ sur le poste Personnel. En dehors de la hausse relative de l'énergie de +12 k€ qui est directement liée au service délégué, l'écart provient de dépenses internes qui devront être justifiées : +85 k€ de Sous-traitance, +16 k€ de fourniture, +53 k€ d'informatique et +82 k€ de frais généraux.

## 4.4. Le budget annexe Eau Potable

### 4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2023	2024	Evolution (%)
Ventes d'eau	307 633,49	416 916,03	35,52%
Produits exceptionnels	8 040,49	8 786,63	9,28%
Subventions d'investissement	59 939,98	1 191 895,24	1888,48%
<b>TOTAL</b>	<b>375 613,96</b>	<b>1 617 597,90</b>	<b>330,65%</b>

La hausse des recettes de vente d'eau est liée au fait qu'en 2024, la redevance (part CCVSA) a été composée de 50% du tarif 2023 (0,6482 €) et de 50% du tarif 2024 (1,2322 €).

Concernant la hausse très importante des recettes de subventions, il est à noter que les premiers acomptes pour les travaux du Tunnel d'Urbès ont été versés début 2024 (l'ensemble de la subvention représentent 1 162 476,46 €). A contrario en 2023, les recettes de subvention étaient liées au versement des soldes de subvention de précédents dossiers.

### 4.4.2. Le financement des investissements en 2024

Investissements réalisés en 2024	Montant total HT
ODEREN – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Fossé	739,99 €
SAINT-AMARIN – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Cerf	739,99 €
FELLERING – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue Baechel	504,90 €
FELLERING – Pose d'un déshumidificateur au réservoir de Fellingring Zone Haute	3 983,38 €
HUSSEREN-WESSERLING – Pose d'une vanne sur poteau incendie, rue du Chauvelin	504,90 €
STORCKENSOHN – Renouvellement du poteau incendie, rue de Mollau	690,65 €
GEISHOUSE – Pose d'une vanne sur poteau incendie, 4 rue de Saint-Amarin	1 711,67 €
MITZACH – Renouvellement du poteau incendie, 120 Grand'Rue	684,13 €
MOOSCH – Pose d'un clapet anti-retour au réservoir	984,00 €
WILDENSTEIN/KRUTH (interconnexion) – Poste de chloration autonome	4 782,15 €
Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration en eau potable	9 640,00 €
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du réservoir de Fellingring Zone basse + publication du marché	9 575,00 €
<b>ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE</b>	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	52 324,74 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	32 552,24 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	56 636,21 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	110 336,58 €
Marché de travaux au Tunnel d'Urbès + maîtrise d'œuvre	442 997,38 €
Accord-cadre – Amélioration du rendement et extension de réseau – Bon de commande 1 – Travaux Husseren rue de la Gare et rue des Vergers	51 885,00 €
<b>Total</b>	<b>781 272,91 €</b>

## 4.4.3. Etat de la dette du service

	2023	2024	Evolution (%)
<b>Encours de la dette au 31 décembre</b>	<b>4 036 427</b>	<b>3 936 388</b>	-2%
<b>Montant remboursé durant l'exercice</b>	<b>17 975</b>	<b>223 449</b>	1 143,09%
- dont en capital	16 972	90 039	430,51%
- dont en intérêts	1 002	130 544	12 917,01%

Pour mémoire, la CCVSA a contracté un emprunt de 4 000 000 € fin 2023. La délibération a été votée au Conseil Communautaire du 30 novembre 2023 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## 4.4.4. Amortissements réalisés en 2024

Amortissements réalisés	Montant amorti
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau	237 053,67 €
Frais d'études	5 637,50 €
- Subventions d'investissement	73 736,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>316 428,15 €</b>

## 4.4.5. Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L 1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

## 5. Les indicateurs de performance

### 5.1. Indicateurs descriptifs

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	12 404	12 320	-0,7% 	
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	3,65 €	3,83 €	4,9% 	
<b>D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	2	2	0,0% 	

## 5.2. Indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation
<b>P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne <b>la microbiologie</b>	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	<b>98,70%</b>	<b>99,60%</b>	0,9% 	Taux inférieur à 100% qui est la référence imposée 
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <b>paramètres physico-chimiques</b>	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	<b>98,00%</b>	<b>100,00%</b>	2,0% 	Taux conforme à 100% qui est la référence imposée
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	<b>110</b>	<b>110</b>	0,0% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 104 points (Source SISPEA au 01/01/2023) 
<b>P104.2 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	<b>70,10%</b>	<b>73,80%</b>	5,3% 	Rendement supérieur au minimum du rendement Grenelle II, supérieur à l'engagement contractuel de 73,2% pour 2024 
<b>P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	<b>4,14 m3/j/km</b>	<b>3,45 m3/j/km</b>	-16,7% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 3,6 m3/km/j (Source SISPEA au 01/01/2023) 

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation
<b>P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	<b>3,71 m3/j/km</b>	<b>2,97 m3/j/km</b>	-19,9% 	Indice inférieur à l'engagement contractuel de 3,39 m3/km/j pour 2024 
<b>P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	<b>0,19%</b>	<b>0,19%</b>	0,0% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 0,73% (Source SISPEA au 01/01/2024) 
<b>P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	<b>60%</b>	<b>60%</b>	0,0% 	Pour mémoire, cet indice était de 80% lors de la précédente DSP dans les RAD SUEZ et inférieur à la moyenne nationale de 81,5% (Source SISPEA au 01/01/2024) 
<b>P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	<b>0,00 €/m3</b>	<b>Indicateur calculé automatiquement dans SISPEA</b>		
<b>P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	<b>7,63 /1000 ab.</b>	<b>6,01 /1000 ab.</b>	-21,2% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 3,87 /1000 hab (Source SISPEA au 01/01/2024) 
<b>P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	<b>98,65%</b>	<b>96,42%</b>	-2,3% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 99,3% (Source SISPEA au 01/01/2024) 

Indicateur	Définition	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation
<b>P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	<b>13,1 ans</b>	<b>9,4 ans</b>	-28,0% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 2,8 ans (Source SISPEA au 01/01/2024) 
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	<b>2,06%</b>	<b>1,89%</b>	-8,3% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 2,45% (Source SISPEA au 01/01/2024) 
<b>P155.1 Taux de réclamations</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	<b>0,51 /1000 ab.</b>	<b>1,84 /1000 ab.</b>	260,8% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 3,37/1000 hab (Source SISPEA au 01/01/2024) 

L'indice P155.1 a augmenté car depuis cette année, les réclamations écrites de toutes natures sont prises en compte, et plus uniquement les seuls courriers papier.

## **ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**

---

Édition mars 2025  
CHIFFRES 2024

# Note d'information sur les redevances

## L'agence de l'eau vous informe



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [services.eaufrance.fr](https://services.eaufrance.fr)

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,14 euros TTC par m<sup>3</sup>** (Sispea - données agrégées disponibles - 2022). [https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA\\_video.mp4](https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4)

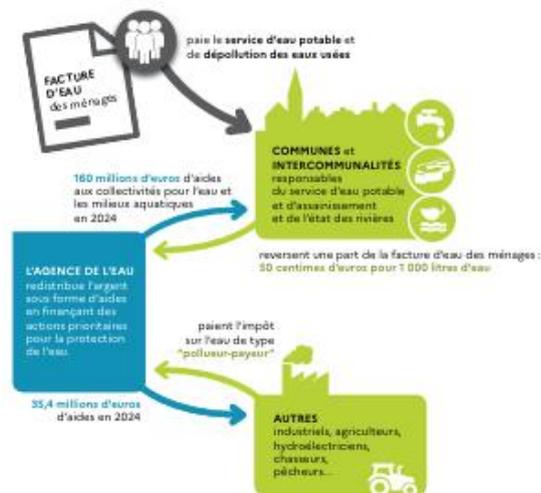
### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.



## NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose à **la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale **voici le lien vers la** [information relative chaque année par l'Agence de l'eau](https://services.eaufrance.fr/information-publique/rapport-annuel-sur-le-prix-et-la-qualite-du-service-public) ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

Édition mars 2025

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 164,8 millions d'euros, dont plus de 118,9 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



### À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2024) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2024, 59 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

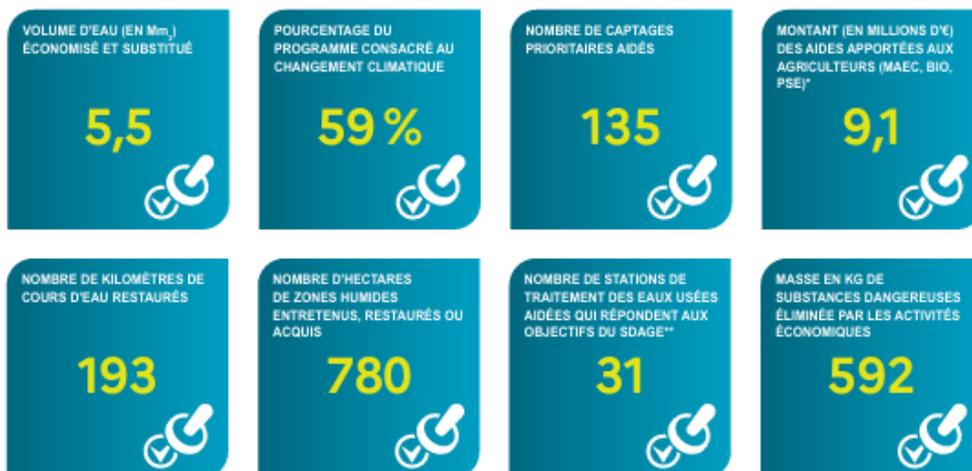
2 \ NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

## ACTIONS AIDÉES

### PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2024

L'année 2024 marque la dernière année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

#### EN 2024...



\* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux  
 \*\* SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

#### TRANSFORMER POUR PROTÉGER DURABLEMENT

Le 12<sup>e</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse 2025-2030 est doté d'une **capacité d'aides de plus d'1 Md€**. Déployé sur 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ce nouveau programme ambitieux poursuit la dynamique de transformation déjà initiée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sur son territoire en soutenant les acteurs locaux dans leurs actions pour un usage durable des ressources en eau.

Le 12<sup>e</sup> programme de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse répond aux enjeux environnementaux définis dans plusieurs stratégies nationales mais également dans les documents de planification de bassin. Le 12<sup>e</sup> programme fait ainsi figure de levier principal pour la mise en œuvre du Plan Eau, des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des districts du Rhin et de la Meuse et du plan d'adaptation au changement climatique des ressources en eau du bassin Rhin-Meuse.

Ce nouveau programme se concentrera sur **5 priorités d'actions**, à savoir l'atteinte du bon état des eaux, la sobriété hydrique, la reconquête des captages, les solutions fondées sur la nature et la préservation de la biodiversité.

En savoir plus sur le 12<sup>e</sup> Programme : <https://www.eau-rhin-meuse.fr/12e-programme-d-intervention-2025-2030>

#### RHIN-MEUSE, LE FILM

Découvrez ce documentaire captivant de 26 minutes qui, au travers de nombreux témoignages, vous racontera l'épopée de la politique de l'eau de notre territoire, l'évolution des priorités depuis 60 ans et les enjeux climatiques auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.

Pour le consulter : <https://www.youtube.com/watch?v=PFoNTKz1N8k>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE  
 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

/ 3

**LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE**



**Agence de l'eau Rhin-Meuse**

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

- Le bassin :
  - ▶ 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain)
  - ▶ 4,4 millions d'habitants
  - ▶ 8 départements
  - ▶ 3 230 communes.

**Les 7 bassins hydrographiques métropolitains**



**Agence de l'eau Rhin-Meuse**  
 Rozérieulles - BP 30019  
 57161 Moulins-lès-Metz cedex  
 Tél. 03 87 34 47 00  
 agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

**CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION : VOTRE AVIS COMPTE !**



Jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Rhin-Meuse et l'État souhaitent recueillir votre avis sur l'avenir de l'eau. En effet, la qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses. Depuis plusieurs

années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Cette consultation porte sur les enjeux et les pistes d'action relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années 2028 à 2033 : le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Alors, donnez votre avis pour mieux partager et identifier les leviers et les défis à relever.

En savoir plus : <https://consultation.eau-rhin-meuse.fr>



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://lesagencesdeleau.fr>